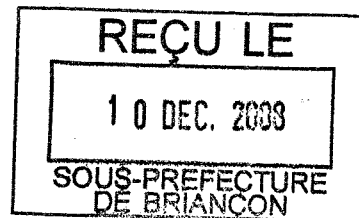




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

28 novembre 2008

Le 28 novembre 2008 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 novembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 36 jusqu'au vote de la délibération n° 2008-068
35 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de pouvoir : 1 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de Votes : 36

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – Mme Laurette ROMAN (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Adolorata CAPELLA (représentant Mme Catherine VALDENNAIRE) – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean-François PEGUY) – M. Massimo VARDANEGA (représentant Mlle Karine ESCALIER) – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – M. Claude PLEINDOUX (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Bernard LIGER (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC) – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET jusqu'à la délibération n° 2008-069 - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2008-069 à Mme Nicole MATHONNET.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N°2008-082 DU 28 NOV. 2008

REÇU LE

10 DEC. 2008

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

Rapporteur : M. Pierre BOUVIER

**OBJET : FINANCES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE / BUDGET « ORDURES MENAGERES »**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la délibération n°2 du Conseil Communautaire du 18 février 2008, relative au vote du budget primitif 2008 du budget « Ordures Ménagères »,

Vu la délibération n°2008-023-B du Conseil Communautaire du 30 juin 2008, relative au vote du Compte Administratif 2007 du budget « Ordures Ménagères »,

Vu la délibération n°2008-079 de ce jour, relative à l'affectation du résultat d'exploitation 2007 du budget « Ordures Ménagères » sur le budget de l'exercice 2008,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 28 octobre 2008 et du 18 novembre 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » en date du 20 novembre 2008,

Considérant la nécessité d'établir un Budget Supplémentaire pour effectuer la reprise des résultats et l'intégration des crédits de report arrêtés lors du vote du Compte Administratif 2007,

Considérant la nécessité d'ajuster des crédits budgétaires ouverts lors du vote du budget primitif,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

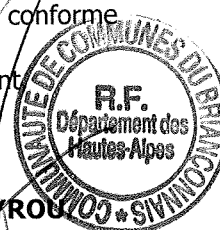
DELIBERE

- Approuve le vote du Budget Supplémentaire 2008 du budget « Ordures Ménagères » de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation, à la comptabilité M14, et à la maquette budgétaire ci-jointe.
- Dit que ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante ;
Section de fonctionnement : 37 215.51 €
Section d'investissement : 1 455 029.88 €

Pour copie conforme

Le Président

Alain BAYROU



Date dépôt S.P. : - 8 DEC. 2008

Date affichage : 15 DEC. 2008